Commission Française des Standards  
commissionstandards@gmail.com

*Président*

Pierre Delambre

39 bis rue d'Estienne d'Orves

92140 Clamart

*Secrétaire*

Arnaud Asselin

Les Camains

45260 Chailly-en-Gâtinais

*Membres*

Alain Chaumeil

6 rue de la Plante

85340 Olonne/Mer

Jacques Dulieu

10 impasse Brunehaut

59620 Aulnoye Aymeries

Roland Grauss

26 rue du Verger

67120 Duttelheim

Marylène LeGoff

Kervoréden

29500 Ergué Gabéric

Jean-Claude Périquet

3 hameau de Pierreville

55400 Gincrey

Anthony Ré

4 Blaye Sud

33113 Origne

Franck Terki

275 rue de Combertault

21200 Beaune

Jean-Luc Sauzedde

Rue de la Concordance

63100 Clermont-Ferrand

*Association Nationale des Juges Avicoles*

À Antonio Coimbra, président du Brahma club de France

Chailly, le 10 mars 2020

Objet : homologation de la Brahma gris perle doré clair maillé GR

Monsieur,

Suite à la réunion de la commission des standards du samedi 7 mars 2020, les membres présents ont examiné la demande d’homologation de la **Brahma gris perle doré clair maillé GR.**

Les animaux présentés à l’exposition de Woincourt le 29 novembre 2019 étaient conformes au standard en type, gabarit, ornements et masse. La couleur de fond et les dessins étaient ceux recherchés pour l’homologation.

A la majorité des membres présents, la commission émet un **avis favorable** quant à cette deuxième année du processus d’homologation. Il faudra présenter en 2020, 12 sujets (jeunes et adultes, des deux sexes) pour la 3ème année.

Nous vous rappelons que pour les homologations, vous devez inscrire les sujets à l’exposition sous la mention « NCP ». Pour 2020, les homologations auront lieu obligatoirement lors de l’exposition d’Epinal (nationale FFV).

Vous devrez me faire part de votre participation au moins 3 mois avant l’exposition, afin d’organiser au mieux les évaluations des sujets.

Restant à votre disposition pour d’éventuels renseignements, recevez mes salutations.

Arnaud Asselin Pierre Delambre  
*Secrétaire de la commission Président de la commission*